

La confédération Béotienne - 1/2

La confédération béotienne (ou ligue Béotienne) est un ensemble de cités qui appartiennent à la région de Béotie au VII^{ème} siècle avant Jésus Christ.

La Béotie est une région au nord de l'Attique, ses ressources sont principalement agricoles.

La confédération béotienne est un ensemble de cités qui sont liées entre elles par une organisation et des institutions.

Une structure fédérale aussi perfectionnée a été possible au VII^{ème} siècle av JC grâce à la volonté de la cité de Thèbes qui a élaboré cette confédération au profit de son expansion. L'organisation de cette structure témoigne d'un engrenage rigoureux d'institutions et de systèmes politiques qui concilie centralisation et autonomie. Dans cette ligue béotienne, Thèbe se révèle être la cité dominante, son hégémonie sera d'ailleurs longtemps contestée par d'autres cités de la confédération.

Une organisation rigoureuse : l'organisation interne aux cités

Comment s'organise la confédération béotienne ?

(Source : Oxyrhynchos : un historien du IV^{ème} siècle dont on a très peu d'informations)

Dans chaque cité, étaient réparties quatre "Boulai" (Conseils)

La Boulai est une assemblée restreinte de citoyens chargés des lois de la cité, accessible aux citoyens les plus riches.

Pour élaborer la constitution de la cité, chaque Boulai préparait, à tour de rôle, des projets de loi puis les soumettaient aux trois autres. Ce qui faisait consensus prenait alors force de loi.

Chaque cité était organisée de la même façon, ce qui implique un haut niveau d'intégration à la confédération.

L'existence de conseils va inspirer certains réformateurs athéniens de 411, c'est l'élément le plus original et innovant du système.

Certaines zones d'ombres persistent aujourd'hui, on ignore par exemple comment sont désignés les bouleutes (membre du Boulai) et pour combien de temps. (Un an comme dans un régime démocratique ou à vie comme dans un régime oligarchique).

Aristote explique qu'à Thèbes, il faut avoir cessé depuis au moins dix ans, toute activité artisanale mais on ne sait pas si cette règle vaut pour toutes les cités. Un autre fragment d'Aristote préservé par Pollux rapporte qu'à Orchomène, la limite inférieure de la citoyenneté était de 45 médimnes attiques (quantité de céréales par an). C'est un montant relativement faible si on le compare aux 200 médimnes nécessaires à Athènes pour ne plus faire partie des "thètes", c'est à dire, des citoyens pauvres.

Une organisation rigoureuse : l'organisation de la confédération

La communauté des béotiens (Le Koinon) étaient répartie en onze districts, et chaque district avait pour souverain un magistrat élu qu'on appelle béotarque.

Les béotarques exercent le pouvoir exécutif et ils assument le commandement de l'armée fédérale. Ils sont chargés de rassembler dans leur district,

milles hoplites (fantassins lourdement armés) et cent cavaliers.

Ils représentent également la Béotie dans les relations entre cités. Ils reçoivent et envoient des ambassadeurs.

De plus, dans chaque district étaient désigné soixante conseillers.

La confédération Béotienne - 2/2

La cité de Thèbes contrôlait quatre districts. (deux pour elle-même et deux pour les platéens)

Le conseil commun de la confédération béotienne siégeait à la Cadmée, qui est l'acropole de Thèbes (Dont le fondateur légendaire serait Cadmos, fils du roi d'Agénor, parti en vain à la recherche de sa soeur Europe, enlevée par Zeus selon le mythe).

Relation entre les cités de la confédération

La région de la Béotie se compose d'une vingtaine de bourgades réparties notamment autour du lac Copais. Elle entretient des relations souvent conflictuelles avec les athéniens au sud et thessaliens au nord.

Mais son problème essentiel reste la puissance et le rôle de Thèbes, qui nuit aux autres citées.

Un texte d'Isocrate, platéen, dénonce l'hégémonie thébaine qu'il juge abusive.

Il condamne l'attaque de Thèbes contre la cité de Platées pour avoir refusé de payer un tribut aux thébains et le fait que Thèbes ne puisse tirer aucune légitimité de ses actes. Ce texte met en valeur l'absence d'égalité entre la cité de Thèbes et les autres cités de Béotie.

La cité de Thèbes se situe au nord du fleuve d'Asopos.

Thèbes bénéficie de plaines très abondantes en céréales, idéal pour élever du bétail, ce qui va valoir à la cité le surnom de "Thèbes, dompteuse de chevaux".

Elle profite lors du IV^{ème} siècle av JC, d'un bref mais brillant apogée.

La cité de Platées se situe au sud ouest de Thèbes.

En 490 av JC, elle combat aux côtés d'Athènes lors de la bataille de Marathon.

Les platéens défendent pendant longtemps leur indépendance contre la volonté hégémonique thébaine.

La confédération béotienne, malgré son haut niveau d'intégration, est partagée par des conflits externes et internes. Beaucoup d'historiens sont d'accord pour dire que la trop grande puissance de Thèbes en est la cause. On peut parler d'une certaine autonomie car les affaires internes sont gérées par les conseils de la cité.

Cependant, la ligue béotienne est aussi sujette à une centralisation de par son système institutionnel similaire dans toutes les cités. Le domaine de la politique étrangère appartient à la confédération.

Par sa structure et sa volonté d'unification, la confédération béotienne est presque comparable à ce qu'on appelle un Etat aujourd'hui.

En 338 av JC, la destruction de Thèbes par Philippe II de Macédoine marque la fin définitive de la confédération béotienne.

Sources : Dictionnaire de la civilisation grecque. Claude Mossé. Editions complexes.

-La Grèce au V^{ème} siècle. Edmond Lévy

- "Texte sur l'organisation de la confédération béotienne." Oxyrhynchos, tiré de "Helleniques"